



Acquisitions du Conservatoire du littoral
communes de l'extrême sud

Rapport d'activité

2015



Conservatoire
du littoral



Office de l'Environnement de la Corse
Département Espaces Marins et Littoraux Protégés – Unité Façade littorale
BP 50 014 – 20169 BONIFACIO – Tel : 04 95 71 30 18 – Fax : 04 95 72 30 30 – www.oec.fr

INTRODUCTION

Depuis 2007, l'Office de l'Environnement de la Corse est gestionnaire délégué de l'ensemble des acquisitions foncières du Conservatoire du littoral des communes de Bonifacio, Figari, Pianottoli-Caldareello, Monacia d'Aullène et Porto-Vecchio, par convention signée avec le Conservatoire du littoral (propriétaire), le Conseil Départemental de Corse-du-Sud (gestionnaire principal) et les cinq communes bordant le périmètre de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio. Le territoire à gérer s'étend actuellement sur plus de 4 000 ha.

Au titre de cette convention, le Conseil Départemental de Corse-du-Sud met à disposition de l'O.E.C. trois agents de ses services techniques. Ainsi l'activité sur le terrain repose désormais sur 6 gardes du littoral à temps plein, constituant une seule équipe organisée pour intervenir sur l'ensemble du territoire sous la responsabilité d'un chef d'équipe.

En 2015, l'O.E.C. a renforcé ses effectifs par l'affectation d'une technicienne dans l'équipe, ainsi que par l'embauche de saisonniers pour la période estivale.

L'ensemble des missions menées sur ces territoires repose donc sur cinq gardes, un chef d'équipe, deux techniciens et une assistante scientifique. Toutefois, il est important de noter que la diversité des missions relatives à la gestion de ce territoire a nécessité l'intervention, plus ponctuelle, de nombreuses personnes.

Au total, 20 personnes et 1 saisonnier sont intervenus en 2015 pour assurer l'ensemble des missions coordonnées par une encadrante.

MISSIONS DE SURVEILLANCE

La surveillance représente 11% du temps de travail de l'équipe, avec 40 missions de surveillance conduites durant la période estivale 2015 (du 20 juillet au 11 septembre) et 27 autres réparties sur le reste de l'année.

Comme les années précédentes, un effort particulier a porté sur la surveillance du camping sauvage. Aussi, une information systématique a été délivrée aux usagers dont le comportement était susceptible de conduire à une infraction (stationnement de véhicules et/ou pique-nique à des heures tardives). Cependant, aucune intervention n'a nécessité la verbalisation des contrevenants, ces derniers ayant automatiquement quitté les lieux une fois informés de la réglementation.

Bien que peu de missions aient été menées sur le site de Palumbaggia (la Police Municipale en assurant pleinement la surveillance en début de nuit), deux interventions matinales sur ce site ont donné lieu à des procédures de verbalisation pour camping sauvage.

ENTRETIEN ET AMENAGEMENT

En 2015, une part importante du temps de travail de l'équipe (69%) a été consacrée à l'aménagement (pose de ganivelles, mise en place de signalétique ...) et l'entretien des sites (réparation des ganivelles, nettoyage régulier, petits aménagements, entretien des abords de pistes, des aires de stationnement, de la signalétique, des ponceaux de bois, curage des fossés ...) et des sentiers.

DEBROUSSAILLAGE

Chaque année, plusieurs semaines sont consacrées à l'entretien des sites avant le début de la saison estivale, notamment le débroussaillage des aires de stationnement, bords de piste et zones de pare-feu.

Le temps dévolu à cette mission est d'ailleurs en légère augmentation en 2015 avec plus de 200 HJ, soit 19% du temps de travail de l'équipe, contre 186 HJ en 2014. Ces opérations concernent essentiellement les sites de la Testa et de Palumbaggia.

ENTRETIEN DES SENTIERS

En 2015, 12% du temps de travail de l'équipe a été dévolu à l'entretien des sentiers.

Un effort particulier a été mené sur les sentiers de Capu di Fenu, Testa et Bruzzi, mais également sur le nouveau linéaire de Testarella avec 2/3 du temps d'intervention de l'équipe. Le reste des journées a été réparti sur les sentiers de Fazziò, Santa Giulia (entretien du layon), Campu Rumanilu, Tre Padule et Vintilegni.

NETTOYAGE DES SITES

Comme les années précédentes, l'effort consacré à cette mission reste important et correspond au quart du temps (250 HJ) de travail de l'équipe.

Sur l'ensemble de l'année, 149 HJ ont été consacrés aux seuls sites de Testa, Campu Rumanilu, Palumbaggia et Tamaricciu. Un travail important a notamment été réalisé cette année sur le site de Palumbaggia suite au démontage des établissements bénéficiant d'AOT pour la période estivale.

L'enlèvement des macro-déchets en avant saison représente 20% des missions de nettoyage, la plus grande partie de cette mission étant concentrée sur la période estivale, avec 200 HJ du 1^{er} juillet au 30 septembre. Il est important de souligner qu'en l'absence de saisonnier affecté à ces missions en 2015, ce travail a été mené uniquement par quatre agents permanents.

Les sites les plus fréquentés ont été visités chaque semaine, voire plusieurs fois par semaine. Les aires de stationnement, ainsi que les plages et côtes rocheuses situées à proximité, sont ainsi nettoyées régulièrement.

Les sentiers (Bruzzi, Testa, Fenu, Strada Vecia, Campu Rumanilu, Rundinara et Tamaricciu) sont également parcourus et les déchets qui s'y trouvent éventuellement disséminés sont retirés.

Par ailleurs, une opération de nettoyage a pu être menée cette année avec le soutien de bénévoles. Ainsi, une demi-journée a été consacrée au ramassage des macro-déchets du site de Stagnolu avec le soutien des associations *I Bonifazinci moto club* et *Bonifacio Cyclo*.

DETAILS DES MISSIONS D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT

En 2015, les opérations suivantes ont été menées sur les différents sites :

- **Muchju Biancu** : débroussaillage de l'aire de stationnement, mise en place d'un nouveau panneau, entretien des ganivelles (remplacement d'une portion volée) ;
- **Pointe de Caniscione** : suivi du chantier de restauration de la tour génoise ;
- **Arbitru** : débroussaillage des bords de piste et du sentier ;
- **Bruzzi** : entretien des sentiers (dessouchage et épierrage compris) et entretien des murs ;
- **Chevanu** : remplacement d'un panneau (nouvelle charte et déplacement), entretien de la piste ;
- **San Giovanni** : débroussaillage de l'aire de stationnement et entretien des sentiers, remplacement et pose de ganivelles en haut de plage, remplacement d'un panneau ;
- **Testa (secteur de Tenuta)** : débroussaillage des bords de piste, aire de stationnement, abords du muret et ponceaux, entretien de la piste, entretien des sentiers, entretien et curage des petits fossés et du passage canadien, réparation du portique, pose de signalétique routière (circulation);
- **Testa (secteur des salines)** : débroussaillage des bords de piste et des aires de stationnement, entretien des sentiers (dessouchage et épierrage compris), mise en place de plots autour des îlots de maquis pour remplacer les ganivelles volées, évacuation des ganivelles cassées (suite dégradation volontaires avec véhicule volé), réparation de 150m de ganivelles et remplacement d'une trentaine de piquets à la pointe des salines, entretien des murets, entretien des fossés et de la piste, évacuation à la déchetterie des débris de voiture calcinée en bord de piste ;



Dégradation volontaire à l'aide d'un véhicule volé sur le site de Testa (Figari), secteur des Salines

- **Testa (secteur de Testa di u Gattu)** : entretien du sentier (dessouchage et épierrage compris) et évacuation des macro-déchets ;
- **Testa (secteur de Giardinelli)** : entretien de la piste, débroussaillage des bords de la piste et des aires de stationnement, entretien et curage des fossés, entretien des ponceaux, entretien des ganivelles, mise en place de signalétique relative à la circulation pour renforcer l'interdiction pour les motos, entretien des sentiers (dessouchage et épierrage compris) ;

- **Testarella, Campu Mezzanu** : entretien des sentiers, mise en place d'un nouveau panneau, remise en état du départ de la piste après dégradation volontaire de l'aménagement, entretien des ganivelles, démaquisage aux abords des murs, entretien du patrimoine bâti, remplacement du panneau ancienne charte et pose de panneaux supplémentaires (un panneau de site et un panneau circulation) ;
- **Ventilegni** : entretien des sentiers, remplacement des panneaux ancienne charte, remplacement de ganivelles, reprise du départ du sentier au niveau de la route (apport de terre et suppression du ponceau), décaissement en contrebas du talus sur 50m pour sécuriser le sentier en bord de nationale, apport de pierres et stabilisation du sentier, poursuite de la coupe des pins ;
- **Stagnolu** : pose de ganivelles suite aux dégradations, remplacement du panneau ancienne charte, évacuation des macro-déchets après nettoyage avec bénévoles ;
- **Capu di Fenu, Trinité** : entretien des ganivelles dans le secteur de Bocca d'Arbia , pose de ganivelles au niveau du croisement de la piste venant du camping, débroussaillage de la plaine de Pizzinu, entretien des sentiers, déviation des gués, débroussaillage des abords de la passerelle, pose d'un panneau de site en bordure de sentier pour indiquer l'interdiction de circulation ;
- **Fazziò - Madonetta** : entretien des murs, aménagement du sentier à proximité du four à chaux, réparation du système de sécurisation du four à chaux (piquets et câbles), pose d'une portion de ganivelle pour condamner un ancien passage (entre la plage et le four), entretien du sentier ;
- **Campu Rumanilu** : entretien du sentier, entretien des ganivelles, remplacement de la ganivelle bloquant l'ancienne piste, pose d'un panneau supplémentaire « danger falaises » au nord du site, remplacement du panneau ancienne charte en bordure de l'ancienne piste, entretien du jardin derrière l'abattoir (suivi des plantations, arrachage des espèces indésirables...), entretien du système d'arrosage automatique et entretien et gestion du point d'eau potable de l'abattoir ;
- **Tre Padule** : entretien des sentiers ;
- **Rundinara** : entretien du sentier et évacuation des macro-déchets ;
- **Santa Giulia** : entretien du sentier ;
- **Tamaricciu** : réparation et remplacement des ganivelles (60 à 80m) au niveau de la pointe, entretien des emmarchements, déplacement et remplacement du panneau Cdl, entretien des haubans, débroussaillage des prairies aux abords de sentier ;
- **Palumbaggia** : débroussaillage de l'aire de stationnement et des zones de pare-feu, entretien de la strate arborée (coupe et brûlage des arbres morts, élagage de certains arbres), réparation d'un portique, remplacement et réparation des sections de ganivelles détériorées, remplacement des plots en limite des aires de stationnement (opérations récurrentes sur le site), mise en place de panneaux d'information (toilettes).



Mise en place d'une signalétique spécifique au risque d'éboulement sur le site de Campu Rumanilu

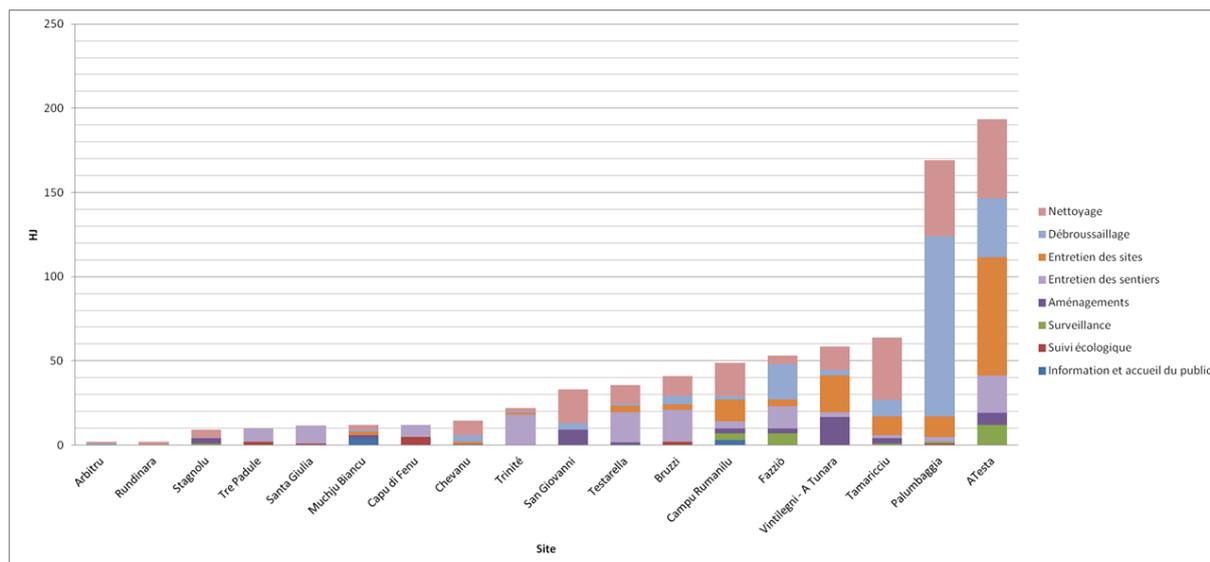


Figure 1: Temps d'intervention en HJ par activité et par site – année 2015

L'équipe est également intervenue pour le débroussaillage des abords de la base de Pianottoli et la pose d'un linéaire de ganivelle sur le site de Piantarella.

Plusieurs missions ont aussi été consacrées à la mise à jour du SIG, notamment concernant le tracé de certains sentiers (Testa, Campu Mezzanu et Tunara) et les installations en place au niveau des aires de stationnement (problématique incendie et aménagement).

GESTION DES ESPECES INVASIVES

En 2015, peu de missions relatives à la gestion des espèces invasives ont été menées. Plusieurs missions de prospections ont néanmoins été conduites et les résultats intégrés à la base de données dédiée (cf. Suivis et missions scientifiques).

ACQUISITION ET ENTRETIEN DU MATERIEL

Il convient d'ajouter le travail accompli par les agents pour entretenir leur matériel et leur équipement (outillage, véhicules, bâtiments). Cette année, une quinzaine de jours a pu être consacrée à ces tâches indispensables au bon déroulement des missions de terrain.

Le travail d'inventaire du matériel et de précision des besoins initié en 2014 a également permis d'améliorer la gestion des stocks, notamment concernant le petit équipement (pinces, tenailles, fil de fer ...) et le matériel consommable pour les outils thermiques (chaines de tronçonneuses, disques de débroussailleuse...).

De plus, plusieurs procédures ont été conduites pour l'acquisition de matériel de gestion (appareil photographique, câble et serre-câble inox, petit matériel de jardinage et habillement).

SUIVIS ET MISSIONS SCIENTIFIQUES

SUIVI DE LA FREQUENTATION

La fréquentation annuelle des sentiers du littoral

Une analyse annuelle de la fréquentation des sentiers gérés par l'Office de l'Environnement de la Corse a été rendue possible en 2015 par l'harmonisation des systèmes de comptages et la compilation des données. Au cours de l'année 2015, **223 376 personnes** ont ainsi été comptabilisées par les compteurs automatiques. Le tableau ci-dessous présente les résultats par sentier.

Tableau I: répartition de la fréquentation annuelle totale sur les 4 sentiers de l'extrême Sud

Sentier du Cdl	Total:	Fréquentation max.(Nbre de personnes)	Fréquentation min.(Nbre de personnes)	Jour le plus fréquenté	Moyenne journalière :
Bruzzi	15 653	Mar 11 Août 2015 (242)	Dim 11 Jan 2015 (0)	Dimanche	43
Fenu	17 703	Mar 11 Août 2015 (182)	Mar 3 Fév 2015 (0)	Dimanche	49
Strada vecia	17 846	Dim 16 Août 2015 (238)	Mer 4 Fév 2015 (0)	Mercredi	49
Campu Rumanilu	172 175	Mar 11 Août 2015 (2 252)	Mer 25 Nov 2015 (2)	Mardi	472
Total	223 376	Mar 11 Août 2015 (2 869)	Sam 7 Fév 2015 (7)	Mardi	612

Une analyse approfondie des données des compteurs automatiques permet d'émettre quelques hypothèses sur l'usage des sentiers :

- Sur le sentier de Strada vecia - Madonetta : 14 000 personnes sont enregistrées à proximité du phare de la Madonetta et ont potentiellement réalisé la boucle entièrement (soit près de 80% des visiteurs). 2 000 personnes semblent avoir fait demi-tour avant d'arriver à cet éco-compteur. Du côté de Fazziò, il semblerait que près de 2 000 personnes quittent le sentier en empruntant la vallée où le club de voile des Glénans est installé, n'étant pas ainsi comptabilisées par l'éco-compteur. Ces hypothèses sont à confirmer dans les années à venir ;
- Sur le sentier de Fenu : les trois points d'accès du sentier comptent un nombre de sorties équivalent à celui des entrées, laissant penser à de brefs allers et retours et non à un parcours global du sentier ;
- Le sentier de Bruzzi : accès privilégié à la presqu'île des Bruzzi, ce sentier est principalement utilisé en été pour se rendre aux plages et en hiver pour réaliser la ballade de deux heures permettant d'accéder à ce patrimoine naturel préservé ;
- Le sentier de Campu Rumanilu : ce site phare de l'Extrême Sud a été l'un des premiers équipés de deux systèmes de comptage automatique. Toutefois, il serait judicieux de réorganiser l'implantation de ces points de comptage en lien avec les nouveaux aménagements du site (ouverture de sentiers, point d'accueil ouvert...) même si le comptage reste cohérent pour la fréquentation totale, une grande partie des visiteurs empruntant l'un ou l'autre des compteurs.

Une analyse complémentaire des données permet également de mettre en évidence les jours de fréquentation exceptionnelle. Ils sont associés principalement à des manifestations sportives (comme le « Trail des falaises » sur le sentier de Campu Rumanilu) ou à des jours fériés, notamment le lundi de Pâques sur le sentier de Fenu. Ce jour là, le secteur de Stagnolu-Tonnara est très plébiscité, probablement pour les oursinades traditionnelles de la Merendella. Les deux graphiques ci-dessous présentent les pics liés à ces événements.

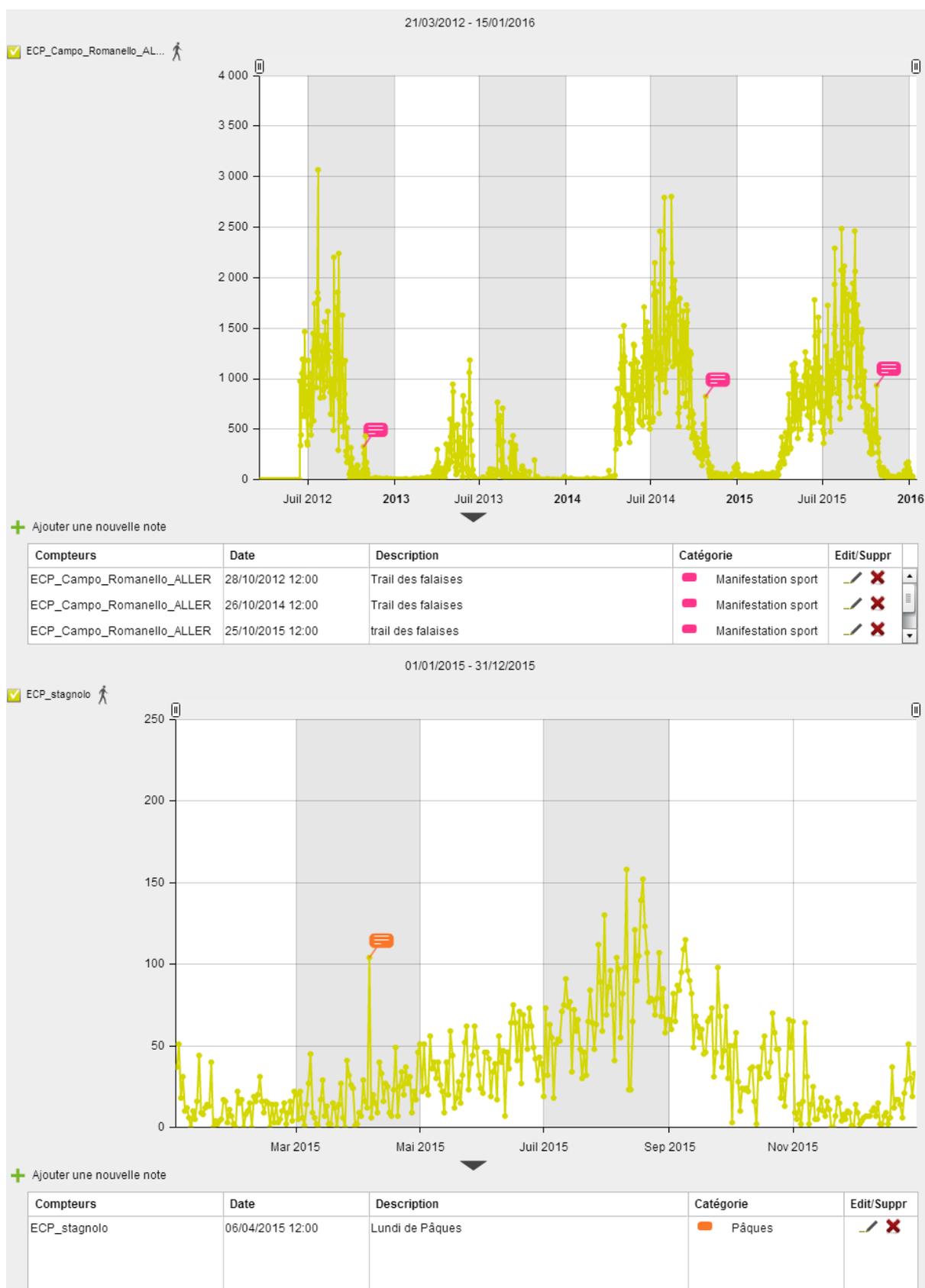


Figure 2: Visualisation de pics lors d'évènements ponctuels (Trail des falaises sur Campu Rumanilu et Lundi de Pâques sur Stagnolu)

Les enquêtes de satisfaction

Afin de compléter les données chiffrées obtenues à partir des systèmes de comptages automatiques, des enquêtes de satisfaction ont été réalisées lors des étés 2014 et 2015 auprès des usagers de ces sentiers. Les questionnaires ont été effectués sur chaque sentier afin de mieux connaître les visiteurs, leurs motivations ainsi que leur satisfaction. Au total, 200 questionnaires ont été complétés lors de l'été 2014 (une trentaine par site) et une centaine lors de la saison estivale 2015.

Le visiteur type, tous sentiers confondus, est un vacancier venu en famille ou en couple et ayant entre 31 et 59 ans. La majorité des enquêtés (81%) sont français et ont une bonne situation professionnelle (près de 30% de cadres et professions intellectuelles supérieures). Le moyen de locomotion le plus utilisé pour accéder au départ du sentier est la voiture, 80% des personnes interrogées étant satisfaites à très satisfaites du stationnement. Près de 77% des visiteurs viennent en priorité pour faire une randonnée pédestre, 60% choisissant comme deuxième critère de motivation l'observation de la nature. Enfin, 71% des personnes interrogées faisaient le sentier pour la première fois.

Le site de la Testa

En ce qui concerne la saison estivale 2015 sur le site de la Testa, 11 700 et 11 300 passages de véhicules ont été enregistrés respectivement sur les éco-compteurs routiers de Tenuta et de Giardinelli. Soit un total de plus de 23 000 véhicules fréquentant ce site sur la période estivale 2015 (de juin à août).

Des moyennes journalières d'environ 130 véhicules côté Nord et de 120 côté Sud ont été enregistrées.

Les arrivées sur le secteur de Tenuta se font principalement en fin de matinée et début d'après-midi (entre 14 et 15h), alors que les départs sont concentrés vers 18 heures. La même répartition horaire est visible sur l'éco-compteur de Giardinelli, au sud du site, mais un retour entre 12 et 13 heures semble également se produire.

A l'année, 36 000 véhicules fréquentent le site de la Testa.

Les comptages des véhicules sur les aires de stationnement

En 2015, des comptages ont également été réalisés sur les aires de stationnement. Les résultats de ces comptages (5 au total sur l'ensemble des aires de stationnement) montrent une répartition des véhicules très hétérogène en fonction des secteurs (cf. figure 3) due à la fois aux capacités d'accueil des différentes aires de stationnement mais également à l'attrait touristique des secteurs (notamment l'accessibilité aux plages) se trouvant à proximité.

Le 12 août 2015, représentatif d'un jour de forte fréquentation, 1171 voitures ont été comptabilisées sur les aires de stationnement des terrains du Conservatoire de l'Extrême Sud de la Corse.

Les deux comptages de juillet (9 et 21 juillet) correspondent à des journées de fréquentation moyenne, avec plus de 400 voitures sur l'ensemble des sites. Les autres types de véhicules restent marginaux sur le site avec seulement une trentaine de motos au milieu du mois d'août tous sites confondus.

Ces comptages pourraient se poursuivre en 2016, avec une attention particulière portée à certaines tranches horaires afin de mieux connaître les utilisations des aires de stationnement et surtout d'identifier les éventuels seuils de saturation dans l'objectif de poursuivre les aménagements en cohérence avec l'utilisation du site.

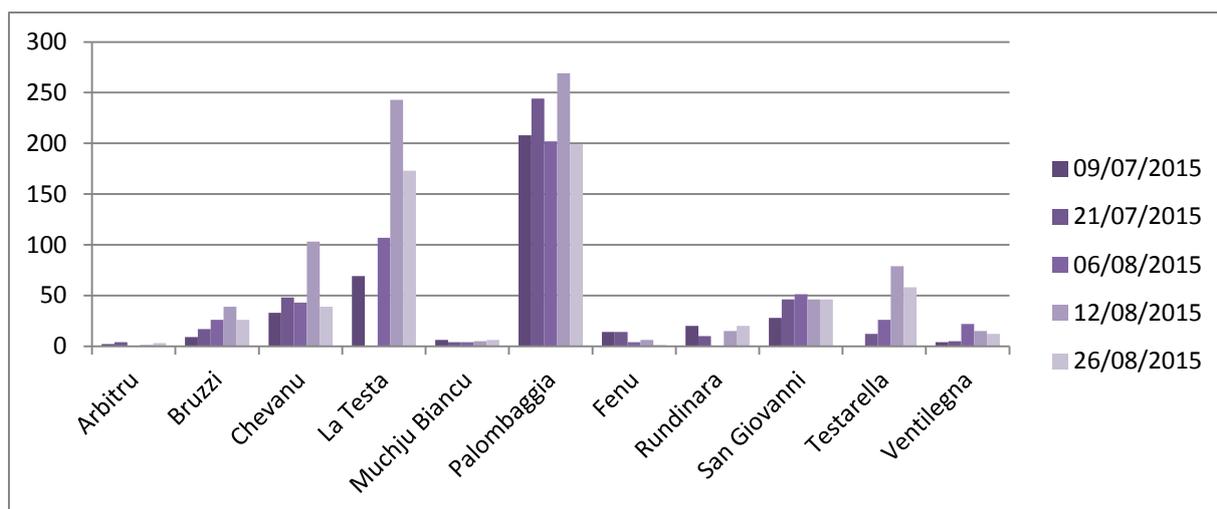


Figure 3: Répartition des voitures sur les aires de stationnement du Cdl durant les 5 journées comptages de la saison estivale 2015

Le suivi des Espèces Exotiques Envahissantes

Concernant le suivi des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE), deux missions ont été conduites en 2015 :

- le suivi de la recolonisation par *Carpobrotus edulis* du grand îlot de la Tonnara (2 missions de prospections) ;
- 1 journée de prospection de la jussie à Santa Giulia.

Une journée a également été consacrée à la formation des agents de terrain à la prospection des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE).

RECENSEMENT DES ARBRES SECS

Depuis plusieurs années, les agents du Parc National de l'Archipel de la Maddalena (PNALM) ont été informés à l'initiative des universités de Sardaigne de la présence de nombreux pathogènes présents sur leur territoire. Leurs participations à différents colloques et congrès ont permis de sensibiliser les scientifiques spécialistes du sujet à la situation du PNALM et un séminaire a été organisé à La Maddalena le 8 juin 2015. Le personnel en charge des missions de suivi scientifique des terrains du Cdl gérés par l'OEC était invité car des prospections réalisées à divers endroits de Corse ont révélé que ces mêmes champignons se trouvaient sur nos côtes.

Il s'agit de deux types de champignons de genres *Diplodia* et *Phytophthora*. Ceux-ci semblent se combiner afin d'attaquer simultanément les racines et les feuillages des plantes hôtes (chêne vert, chêne liège et genévrier). Les prospections menées par les scientifiques sardes ont révélé des attaques de *Diplodia corticola* sur les chênes (*Quercus suber*, *Q. ilex* et *Q. pubescens*) dans diverses localités de Corse et sur *Q. petraea* à Vivario. Les symptômes les plus importants ont été aperçus dans des bosquets le long de la route littorale vers Solenzara et plus généralement sur toute la façade orientale jusqu'à Bastia.

Un recensement des arbres secs a donc été initié sur les terrains du Cdl et la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone. Pour cela, un protocole simple de détection a été mis en place. Les agents de terrain munis d'un GPS et d'une carte de la localité à prospector sillonnent les sentiers et prennent un point GPS dès qu'un arbre sec ou partiellement sec est visible. Ils indiquent les espèces impactées et le nombre d'individus touchés. Toutefois, les pathogènes précédemment cités ne sont pas forcément responsables de la mortalité observée : l'année 2015 a été particulièrement sèche et il est possible que cette sécheresse soit responsable d'un grand nombre des observations d'arbres secs.

Néanmoins, ce suivi permettra d'avoir une vue d'ensemble de la situation sur le territoire dont l'OEC assure la gestion et d'échanger avec les gestionnaires sardes.

Les résultats des premières prospections sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau III: Répartition par espèce des arbres secs selon les sites prospectés

	Bruzzi	Chevanu	Muchju Biancu	RNTP	Total général
<i>Arbutus unedo</i> L., 1753	20	5	6	87	118
<i>Quercus ilex</i> L., 1753	7	8		58	73
<i>Juniperus phoenicea</i> L., 1753	1	1	1	22	25
<i>Myrtus communis</i> L., 1753				6	6
<i>Pinus halepensis</i> Mill., 1768				5	5
<i>Juniperus oxycedrus</i> subsp. <i>oxycedrus</i> (Sm.) Ball, 1878				2	2
<i>Pinus pinaster</i> Aiton, 1789				2	2
<i>Quercus suber</i> L., 1753				2	2
<i>Erica scoparia</i> L., 1753				30-50	30-50
Total général	28	14	7	184	266-286

Les prospections seront poursuivies en 2016 afin de connaître la répartition sur tout le littoral géré par l'Office de l'Environnement de la Corse.

ACCUEIL ET INFORMATION DU PUBLIC

ACTIONS DE SENSIBILISATION AUPRES DES SCOLAIRES

En 2015, près de 250 visiteurs ont pu bénéficier d'une sortie pédagogique sur les sentiers aménagés sur les terrains du Cdl. Ainsi, ont été accueillis :

- Sur le sentier de Bruzzi, 25 élèves de CM2 et 3 accompagnants de Solenzara le 18 mai, 25 élèves de BTS et 3 accompagnants du Lycée agricole de Sartène le 21 mai, ainsi que 20 élèves et 3 accompagnants du BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée agricole de Sartène le 1er octobre ;
- Sur le sentier de « A Strada Vecia – Fazziò - Madonetta », 22 élèves de CM2 et 3 accompagnants de Solenzara le 29 mai 2015, 25 élèves et 3 accompagnants de CM1 de Solenzara le 2 juin 2015, 50 élèves de 3ème et 6 adultes du collège de Luri le 11 juin 2015 ;
- Sur le sentier de « Rondinara », 25 élèves de CE2 et 3 accompagnants de l'école élémentaire de Folleli le 22 juin 2015.

27 élèves de CE/CM de Monacia d'Aullène ont participé également à un rallye nature sur le site de Rondinara, cette sortie s'inscrivant dans le cadre d'un programme pédagogique intitulé « Ecole de la mer – laboratoire de la connaissance ».

ACTIONS DE SENSIBILISATION AUPRES DES PROFESSIONNELS

En avril 2015, 8 agents saisonniers de l'Office municipal de tourisme de Bonifacio ont également bénéficié d'une sortie accompagnée sur le sentier de Fenu afin de leur présenter le territoire, mais également les missions et les enjeux de l'OEC en tant gestionnaire d'espace protégé.

POINT D'INFORMATION DE CAMPU RUMANILU

Le point d'information de l'ancien abattoir a été ouvert de 10h à 17h du lundi au vendredi pour les mois de juillet et d'août. Le personnel saisonnier y dispense une information sur le Cdl, la RNBB et le GECT-PMIBB (réglementation, patrimoine naturel et culturel, missions de l'OEC...). De plus, des éléments de communication créés par le Cdl à l'occasion de son 40eme anniversaire ont été distribués (brochure, autocollant, cartes postales) et une exposition sur le sanctuaire Pelagos a été proposée au public.

4459 visiteurs ont été accueillis (soit une baisse sensible par rapport à l'année précédente). Le jour de plus forte fréquentation a été enregistré le 18 août (290 personnes). Il est à noter que durant la période de forte chaleur observée début juillet, plusieurs jours (03/06/07/08/10) ont connu une faible affluence, inférieure à 45 personnes/jour.



VISITES GUIDEES

A l'occasion des 40 ans du Conservatoire du littoral, des visites guidées gratuites ont été proposées sur réservation sur les sentiers de Fenu (Bocca d'Arbia / Ermitage), de Bruzzi, de Campu Rumanilu, de Fazziò et de Testa.

Relayées principalement par l'Office de tourisme de Bonifacio, 29 sorties ont permis de proposer à 164 visiteurs une découverte d'un sentier aménagé sur le Cdl accompagné par un agent de l'Office de

l'Environnement de la Corse. Un agent de l'unité façade littorale a également accompagné 10 autres sorties (63 visiteurs) sur l'île Lavezzu pour une découverte du patrimoine naturel et culturel de l'île.

PARTICIPATIONS A DES MANIFESTATIONS

L'équipe a également participé à différentes actions (manifestations, reportages, journées d'échange...) :

- participation aux rencontres régionales des agents affectés à la gestion des terrains du Conservatoire du littoral qui se sont tenu les 9 et 10 juin à St Florent ;
- présence au FORUM 40 du Conservatoire du littoral les 5 et 6 novembre 2015 à Marseille (1 agent) ;
- Un agent a assisté à une conférence organisée par le CBNC à Corte le 09/10/2016 sur la « Diversité et rôles des champignons dans les forêts de Corse : état des lieux des connaissances » (Franck Richard & all.).

OUTILS DE COMMUNICATION

La brochure présentant les sentiers du littoral a été largement diffusée, soit par les agents directement sur sites et dans le point d'information de Campu Rumanilu, soit via les partenaires habituels (offices de tourisme,...).

L'application « I Scarpi », proposant une découverte ludique de trente sentiers dans le sud Corse, financée par le GAL (Groupement d'Action Local) et initiée en 2014, a été proposée en relecture aux partenaires. Elle devrait être disponible en téléchargement sur les plateformes Android et Apple Store dans le courant 2016.

MEDIAS

Concernant la presse, plusieurs articles ont été publiés dans la presse locale :

- Corse Matin du 18/01/2015 « Des sentiers entre rochers et génévriers à la Trinité » ;
- Corse Matin du 13/02/2015 « Les zones humides : journée mondiale dédiée aux scolaires » ;
- Corse Matin du 15/08/2015 « Six randos pour les 40 ans du Cdl » ;
- Corse Matin du 23/08/2015 « Ségolène Royal au chevet des dossiers bonifaciens ».

Un article, « Corse : l'indomptée », est également paru dans le N°315 de la revue Terre Sauvage (avril 2015) consacré aux 40 ans du Conservatoire du littoral, détaillant les missions de l'OEC en tant que gestionnaire des acquisitions de l'Extrême sud de la Corse.

Le reportage tourné en 2014, intitulé « Les anges gardiens de la Corse », mettant en avant plusieurs sites du Cdl et les missions des agents qui y sont menées, a été diffusé en 2015 sur France 3 Nationale.

De plus, une séquence de l'émission « Des Racines et des Ailes », tournée en juillet 2015, a été consacrée à la gestion du site des Falaises de Bonifacio à travers une présentation du sentier de Strada vecia – Fazziò – Madonetta



Accueil de Mme Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer sur le site de Campu Rumanilu le 22 août 2015

et une rencontre avec Thibault Belanger (agriculteur bénéficiant d'une convention d'usage agricole sur ce territoire). L'émission, diffusée le 4 novembre, a été suivie par près de trois millions de téléspectateurs.

SIGNALETIQUE

Le recensement de la signalétique présente *in situ* sur les terrains du Conservatoire du littoral réalisé en 2014 a été intégré dans un SIG. Cette nouvelle disposition, ainsi que le suivi du stock disponible, a permis d'optimiser les deux commandes passées annuellement, notamment afin de permettre la poursuite du renouvellement des panneaux anciennes chartes présents sur le territoire.

Parmi les opérations relatives à la signalétique menées en 2015, on peut notamment préciser :

- la tenue d'une réunion avec le Cdl le 22 mai 2015 afin de faire un point sur la signalétique et les possibilités de valorisation du territoire ;
- la commande de deux panneaux « Danger falaises » en trois langues (français, anglais et italien) pour Campu Rumanilu ;
- la pose d'un panneau de site à l'Ermitage de la Trinité ;
- la pose de panneaux de situation sur le sentier de Fenu ;
- le renouvellement de panneaux de site avec la nouvelle charte du Conservatoire.



Mise en place de panneaux de situation sur le site de Fenu afin d'améliorer l'orientation des visiteurs

AUTRES MISSIONS DE COMMUNICATION

L'Office de l'Environnement de la Corse a également participé à une démarche engagée par l'Office de pôle Touristique Sud Corse,

réunissant les communautés de commune Sud Corse et de l'Alta Rocca ainsi que les Offices de tourisme des territoires concernés (Bonifacio, Porto-Vecchio, Lecci, Ste Lucie de Porto-Vecchio), pour l'élaboration d'un Schéma départemental de développement touristique. Le cabinet en ingénierie touristique MAHOC a été mandaté pour réaliser ce schéma de développement touristique de la destination Sud Corse. Un entretien préalable à la rédaction de la proposition du schéma, puis l'implication d'un agent dans les ateliers organisés pour accompagner son évolution, a permis la prise en compte des territoires gérés par l'OEC.

L'importance pour les visiteurs de profiter d'espaces naturels propres, aménagés et préservés, ainsi que le rôle prépondérant de l'Office de l'Environnement de la Corse dans ce domaine sur le sud du territoire, ont notamment été soulignés dans le document final présenté au Comité de pôle Grand Sud le 16 septembre 2015 à Ste Lucie de Porto-Vecchio.

SUIVI ADMINISTRATIF

PROGRAMMATION ET GESTION DES SITES

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de délégation de gestion, un comité de gestion s'est tenu le 8 décembre 2014 à Bonifacio. Ce comité a été l'occasion de valider les objectifs de gestion et la programmation des opérations et des moyens à mettre en œuvre en 2015.

Le personnel d'encadrement assure également le suivi du budget (recherche de crédits et suivi de la convention d'application avec le CG2A) et de toutes les procédures administratives liées à l'acquisition de matériel nécessaire à la gestion de ces sites (ganivelles, piquets, barrières, portiques, ...) et participe également à la définition des besoins pour le matériel de gestion et le matériel informatique.

De même, il assure le suivi des procédures relatives aux agents mis à disposition de l'OEC par le CD2A (demandes de stages, absences, notations, frais ...).

Il participe aussi à de nombreuses réunions relatives à la gestion de ce territoire :

- Réunions de chantier sur le site de Testarella ;
- Réunion sur site pour l'organisation du Trail des falaises ;
- Réunion sur site pour le bornage de Palumbaggia ;
- Réunion avec Mme Buiret et rencontre avec Mr Cucchi concernant la cueillette d'espèces aromatiques sur les terrains du Cdl ;
- Rencontre avec M. Ciabrini (Mairie de Porto-Vecchio) concernant les sports de nature ;
- Réunion PLPI le 20 mars 2015 à la caserne des pompiers de Porto-Vecchio.

Il convient également de noter le suivi de la procédure relative à la première tranche des travaux de restauration de la Tour d'Olmeto, incluant la participation aux réunions de chantier.

Enfin, deux journées de travail ont permis d'échanger sur la mise en œuvre du plan d'intention paysagère de l'extrême sud (16 et 17 septembre 2015) avec le Cdl et Alain Freydet, paysagiste conseil d.p.l.g. en charge de sa réalisation.

L'INFORMATISATION DU CAHIER JOURNALIER DE L'EQUIPE TERRE

Afin de documenter le travail journalier de l'équipe de terrain, un cahier présentant des fiches synthétiques de l'activité hebdomadaire est remis au chef de secteur en début d'année. Au cours de l'année 2015, une informatisation de ce cahier a été réalisée à l'aide du logiciel gratuit *Google Sheets*. Cette plateforme en ligne permet au chef d'équipe de pouvoir accéder de n'importe quel poste informatique au fichier et de renseigner les données. De plus, il s'agit d'une interface facile de prise en main avec un formulaire classique type achat en ligne. Une simple démonstration de saisie du formulaire a permis au chef d'équipe de maîtriser l'outil.

Dans un premier temps, le chef d'équipe indique la date et le site ou secteur de la mission, puis il choisit parmi les 14 activités proposées :

Nettoyage	Suivi écologique
Débroussaillage	Réunions
Aménagements	Préparation de chantiers
Entretien des sites	Entretien du matériel
Entretien des sentiers	Formations
Surveillance	Administratif
Information et accueil du public	Intempéries

Pour chacune de ces activités, une page avec des champs différents s'ouvre afin de renseigner le temps (en Homme Jour) passé sur la mission, puis certaines données bien précises (nombre de sacs poubelles ramassés, linéaire de ganivelles installé, nature et lieu de la réunion...). L'encadrant peut

ainsi visualiser rapidement les missions réalisées et celles qui ne le sont pas encore, optimisant ainsi le travail de son équipe. Ce nouveau dispositif permet également lors de la rédaction du rapport d'activité annuel de publier rapidement la synthèse par mission et par site. Il permet ainsi de détailler les activités et le temps de travail par site, mais également de suivre et analyser les évolutions des différentes missions dans le temps.

CONVENTIONS D'USAGE

En 2015, douze conventions d'usages concernent les terrains du Cdl gérés par l'OEC : 6 ACUA, 3 relatives à des sport de nature, 1 pour un relais de radiodiffusion et 2 conventions de chasse.

Des visites régulières ont été réalisées sur les différents sites et plusieurs fiches de suivi renseignées. Une attention particulière a porté sur l'exploitation de Catarellu en raison de diverses problématiques (problèmes de forage, chasseurs, bétail mort, ...).

NATURA 2000

Le gestionnaire a également participé en 2015 à la mise en œuvre de la procédure Natura 2000 pour le site FR9400592 « Ventilegne, la Trinité de Bonifacio, Fazziò », d'une part en travaillant sur l'élaboration du Docob avec le bureau d'étude Endemys retenu par la commune de Bonifacio, maître d'ouvrage de l'opération, et d'autre part en participant aux deux comités de pilotage qui se sont tenus le 6 février 2015 et le 30 mars 2015 en Mairie de Bonifacio.

AUTRES MISSIONS

D'autres procédures impliquant le Cdl ont été suivies, notamment concernant la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio :

- Participation aux comités consultatifs les 20 avril et 07 juillet 2015 ;
- Participation au conseil scientifique le 18 décembre 2015.

Dans le cadre du Groupement Européen de Coopération Territoriale – Parc Marin International des Bouches de Bonifacio :

- Réunion technique avec le PNALM le 27 avril 2015 à la Maddalena ;
- Séminaire « Fitopatie forestali nel territorio del Parco Nazionale dell'Arcipelago di La Maddalena » à La Maddalena le 8 juillet 2015.

Enfin, le personnel d'encadrement a également participé :

- Réunion d'échange avec le bureau d'étude MAHOC retenu par le pôle touristique sud Corse pour la mise en œuvre d'un schéma départemental de développement touristique ;
- Réunion préparatoire au Conseil des sites le 13 février 2015 à Corte ;
- Réunion Unesco les 24 et 25 février 2015 à Bonifacio.

Formation des personnels

Le personnel en charge de la gestion des acquisitions du Conservatoire du littoral a pu bénéficier de différentes formations, notamment :

- Remise à niveau Police de la Nature les 26 et 27 mai 2015 à Porto-Vecchio (6 agents) ;
- Remise à niveau Police de la Nature les 28 et 29 mai 2015 à Porto-Vecchio (2 agents) ;
- Perfectionnement Word du 30 novembre au 1er décembre 2015 à Bastia (1 agent) ;
- Perfectionnement Excel du 11 au 12 décembre 2015 à Bastia (1 agent) ;
- Formation en Anglais (12 cours de 30 minutes) (2 agents) ;
- Formation éco-conception les 29 et 30 janvier 2015 (1 agent) ;
- Stage CNFPT « Développer son potentiel mémoire » du 8 au 10 juin 2015 à Ajaccio (1 agent).



Réalisation et crédits photographiques : OEC

